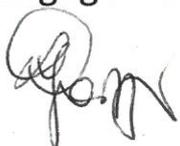


Interpellation : Egalité dans les compositions des Commissions municipales

En me promenant sur le nouveau site internet de l'administration communale, un vrai plaisir, je me suis arrêtée sur les Commissions municipales. Quelques jours après la grève des femmes, leurs compositions m'ont interpellée... Il y a 5 commissions, qui traitent des constructions, de la salubrité, de l'urbanisme, de la sécurité et de l'énergie. Elles sont composées de 3 à 6 membres. Qui y siège? 4 femmes pour 17 hommes... La représentation féminine n'atteint même pas le quart des sièges. La Municipalité n'a-t-elle pas trouvé de femmes au sein de notre communauté qui puissent s'intéresser à ces sujets? J'en doute fort! Je souhaite que dorénavant, la Municipalité s'engage à respecter l'égalité au sein de ces commissions.



Laetitia Jaccard Gaspar

Grandson, le 17.06.19



R.P. Jevia



Ch. B.



F. Micoz



P. Dailly